



GAEC Bois Brocéliande

Iffendic (35)

Production lait et porcs



## L'HISTORIQUE

1980  
1991 à 1995  
1995  
2005  
2010  
2012  
2015  
2016

Installation 20 ha en individuel avec du lait et des porcs.

GAEC à 4, sur 2 sites. 73 ha, 100 truies naisseur - engraisseur, 200 000 L de lait.

Départ d'un associé en retraite, GAEC à 3 associés.

L'atelier porc passe en label rouge « Fermier de l'Argoat ».

Conversion de l'ensemble de la ferme : 375 000 L de lait, 15 truies naisseur, arrêt de l'engraissement.

Début de la vente du lait en bio.

Arrivée d'une associée supplémentaire et de 25 ha.

Arrivée d'un nouvel associé.

## LA MAIN D'OEUVRE

5 UTH

Michel  
Nadine  
Jean-Luc  
Cyrille  
Martine

## LE CHOIX DE LA BIO

« Nous étions déjà dans un système extensif, la marche pour passer en bio n'était pas difficile à franchir. Nous travaillons à base d'herbe depuis toujours, les terres ont un faible potentiel et les rendements en maïs ne sont pas élevés.

Les porcs étaient déjà élevés sur paille. Avec le passage en bio nous avons choisi d'arrêter l'engraissement et de diminuer le nombre de truies pour être autonome en alimentation ».

## LE SYSTEME

### Achats

- Paille
- Semences de prairie, maïs, céréales
- Minéraux



### Ventes

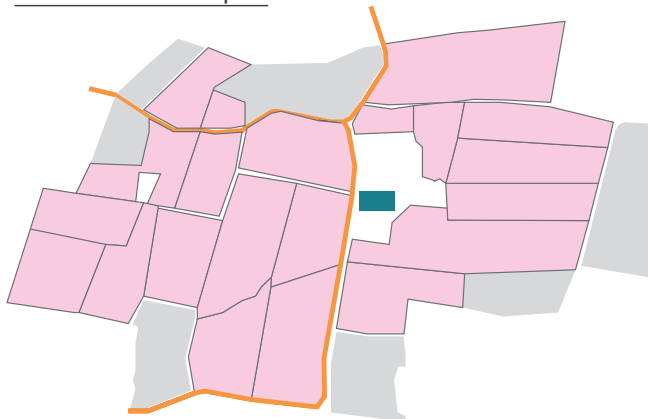
- 250 à 300 porcs vendus au sevrage 12 kg par Terrena
- 405 000 L vendus à Biolait
- 28 veaux



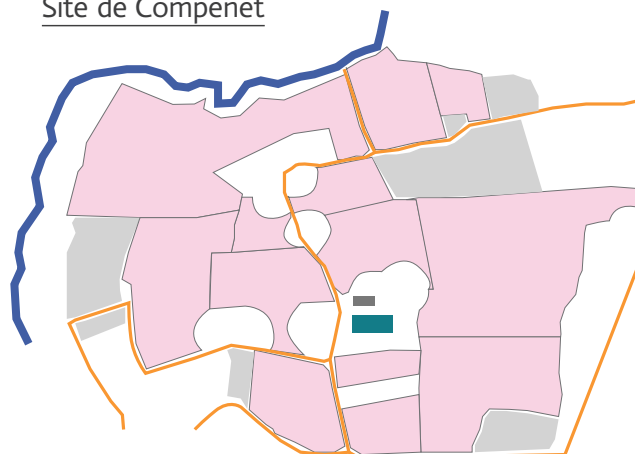


## LE PARCELLAIRE

Site du Bois Marquer



Site de Compenet

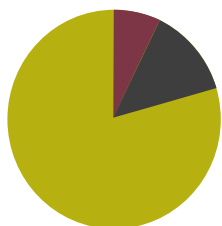


■ Parcelle GAEC de Brocéliande 
 ■ Bâtiments 
 ■ Parcelle voisins 
 — Routes 
 — Le Meu

Les terres sont hétérogènes. Une partie des terres est sur une butte qui est séchante. L'autre partie, en bas de la butte est inondable.

La ferme est répartie sur deux sites, un pour les vaches laitières avec 50 ha accessibles qui permet le pâturage, l'autre pour l'atelier porc avec les cultures de mélanges céréaliers et les prairies de fauche.

## L'ASSOLEMENT



■ Prairies : 78 ha  
■ Maïs ensilage : 7 ha  
■ Mélange céréalier : 13 ha

SFP : 85 ha  
SAU : 98 ha

Le mélange céréalier est composé de féverole, pois, triticales, épeautre. Il est produit en priorité pour les porcs mais une partie est donnée aux vaches laitières.

Les prairies sont multispèces et composées en fonction de l'exploitation qui en est prévu. Pour le pâturage, ce sont des mélanges de ray grass anglais (diploïde et tétraploïde), fléole, fétuque des prés et plusieurs trèfles. Pour la fauche, ce sont des mélanges suisses : luzerne, trèfle violet, dactyle, fétuque des prés, ray grass hybride, fléole.

## LES ROTATIONS

Les rotations sur les parcelles accessibles aux vaches



■ Prairies : 5 ans  
■ Maïs : 1 an

Les rotations sur les parcelles éloignées



■ Prairies : 8 ans  
■ Mélange céréalier : 5 ans

Les mélanges céréaliers sont faits sur les mêmes parcelles plusieurs années consécutives. Les proportions du mélange varient systématiquement en conformité avec le cahier des charges bio

**Point réglementaire :** 834/2007 Art 12 1) b)

La fertilité et l'activité biologique du sol sont préservées et augmentées par :

- La rotation pluriannuelle des cultures, comprenant des légumineuses et d'autres cultures d'engrais verts,
- L'épandage d'effluents d'élevage ou de matières organiques, de préférence compostés, provenant de la production biologique





## LE TROUPEAU LAITIER

80 vaches laitières  
(Race : Prim'Holstein)



- 405 000 L de lait vendus à Biolait
- 13 vaches de réforme
- 28 veaux de 8 à 15 jours

↓  
20 génisses de 0 à 1 an  
20 génisses de 1 à 2 ans  
10 génisses de plus de 2 ans

**Soit 106 UGB**

Atelier lait 100% autonome

Achat d'un peu de soja pour les truies et d'un peu de son pour les porcs.

**Taux de renouvellement : 12%**

**Taux de réforme : 16%**

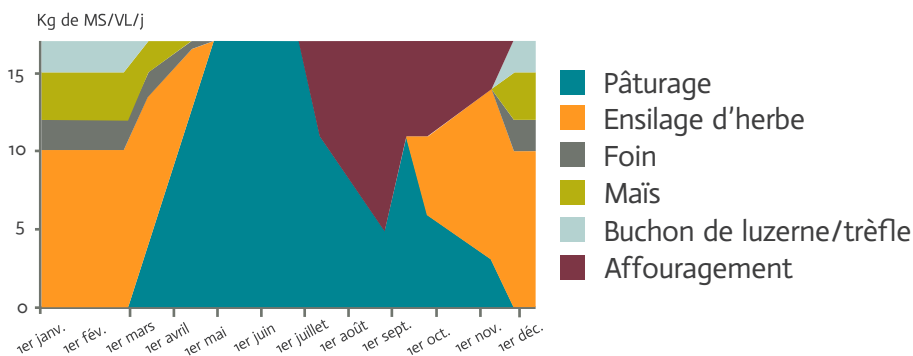
**Age au premier vêlage : 32 mois**

**Point réglementaire : 889/2008 Art 23 1**

*L'utilisation de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques à des fins de traitement préventif est interdite. Le maximum de traitements allopathiques de synthèse est de :*

- Un traitement si le cycle de vie productive est inférieur à un an,
- Trois traitements si le cycle de vie productive est supérieur à un an
- Les délais d'attente légaux sont multipliés par 2

## L'ALIMENTATION DU TROUPEAU LAITIER



**Point réglementaire : 834/2007**

Art 14 1) b) iii)

*Les animaux ont un accès permanent à des espaces de plein air, de préférence des pâturages, chaque fois que les conditions climatiques et l'état du sol le permettent.*

La surface accessible aux vaches n'est pas tout à fait suffisante pour permettre un pâturage exclusif pendant toute la saison d'herbe. Un apport de foin ou d'herbe en affouragement peut être apporté si besoin au printemps

Pour les prairies non accessibles, la première coupe d'herbe est ensilée, la seconde est conservée en foin et la troisième coupe est affouragée (août à fin octobre) et/ou fanée.

Le mélange céréalier est donné aux meilleures laitières et aux vaches fraîchement vêlées à raison de 1,5 kg/vache/jour de décembre à fin avril. Il est aplati tous les mois par un tiers.

## L'ALIMENTATION DES VEAX

Les veaux boivent du lait jusqu'à 4 mois, distribué en 2 repas par jour. Ils ont aussi du foin à disposition pour développer leur capacité de rumination.

De 4 à 6 mois, la quantité de lait diminue (1 repas par jour) et des céréales sont apportées le soir. Du foin est toujours à disposition.

## LA PRODUCTION LAITIÈRE



- TP : 31,2%
- TB : 40%

Lait vendu/ha SFP : 4 800L

Lait vendu/ha SAU : 4 100L

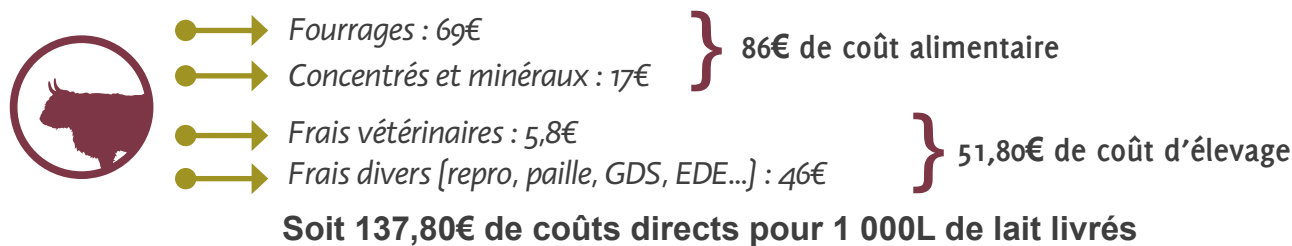
Production moyenne : 6 000L/VL

Prix de vente laiterie en 2015 : 434€/1 000L





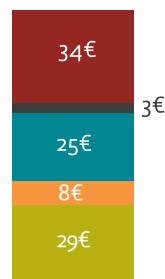
## LES COÛTS DIRECTS pour 1000L de lait produits



## LES COÛTS DE MÉCANISATION

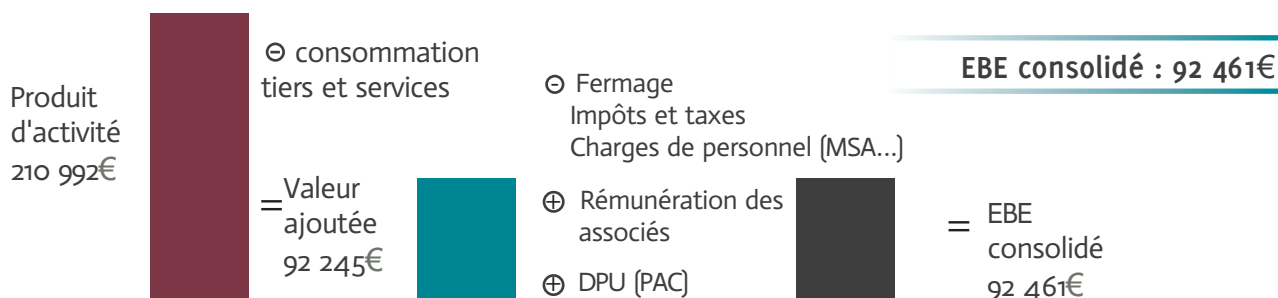
- Travaux tiers hors récolte
- Location matériel
- Entretien et réparations matériel
- Petit matériel
- Carburant et lubrifiant

Pour 100€ de coût de mécanisation



Coût de mécanisation avec amortissement : 592€/ha SAU

## L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE



## LES BÂTIMENTS ET LE MATÉRIEL

### Matériel :

Tout le matériel attelé appartient à la CUMA (dont la herse étrille et la bineuse, spécifique de l'agriculture bio).

Une bonne partie des travaux est réalisé en CUMA : labour, ensilage, épandage et moisson.

Seuls les tracteurs, l'autochargeuse et la déssieuse sont en propriété.

### Bâtiments :

- Stabulation libre sur paille pour les vaches laitières, 80 places avec cornadis

- 1 fumière, 1 fosse de 400m<sup>3</sup> pour les eaux blanches et brunes

- Pour les génisses, 42 places en stabulation libre sur paille (ancienne maternité des truies)

- Salle de traite : 2 x 5 places avec décrochage automatique, 15 places pour les petites génisses (jusqu'à 6 mois), sur paille

## L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- 1 personne par traite avec répartition des traites de la semaine à tour de rôle.
- 2 week-ends sur 3 de libre
- 3 semaines de vacances par an
- 1 journée de libre par semaine

## L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Zéro pesticide
- Zéro OGM
- Maintien des haies et talus
- Pas de sol nu l'hiver



Agrobio 35  
Les Agriculteurs Bio d'Ille et Vilaine

Les principaux financeurs du développement de la bio en Ille-et-Vilaine sont :

